

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 2065 rendant exécutoire la délibération n° 242/6e L

n° 2065

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

31 décembre 1965

Numéro JO

n° 2 du 01/02/1966

Date du numéro

1 février 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire à compter du 1er janvier 1966 la délibération A 242/6°L du 22 décembre 1965 de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis portant approbation du budget annexe du Port de Commerce de Djibouti pour l'exercice 1966.